

## Demande accord des copropriétaires - travaux

Par **ROBERT PATRICIA**, le 27/11/2018 à 14:33

Bonjour

je suis à copropriétaire de mon lot et locataire du lot voisin. Mes travaux portent sur les 2 lots et affectent la façade.

Je vais présenter mes travaux à la copropriété pour le lot m'appartenant.

Pour ce qui est des lots dont je suis locataire, qui doit faire la demande au syndic pour mes travaux? y a t il un article dans la législation de la copropriété qui oblige mon bailleur a faire cette demande pour moi ?

Merci pour votre aide.